



R.E.S.P.E.C.T.S.

Assemblée Générale Ordinaire du 08 avril 2024

Membres du conseil d'animation présents : Marie-Noëlle Achard, Simone Borel, Annick Desmoulins, Véronique Duplessy, Marie Grossan et Josette Para.

Membres du conseil d'animation excusés : Denys Achard, Henri Cirera, Françoise et Philippe Monier.

Nombre d'adhérents : 311

Nombre de membres présents : 36

Nombre de membres représentés par un pouvoir : 21

Soit 57 personnes correspondant à 18.3% des adhérents.

Véronique remercie les membres présents et la Mairie de Gap qui met gracieusement à disposition de notre association la salle Dum'Art les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois pour nos conseils d'animation et diverses rencontres.

Un tour de table est réalisé pour permettre aux membres du conseil d'animation de se présenter. Certains référents de produits sont également présents ; Brigitte pour les avocats, Anne pour les huitres...

Pour rappel, les documents suivants : rapports moral et d'activité 2023, rapport financier 2023, perspectives et budget prévisionnel 2024, annexés au présent Procès-Verbal, ont été adressés aux adhérents le 22 mars 2024 avec la convocation à la présente Assemblée Générale.

Conformément à l'article 11 des statuts, les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

1. Rapport moral - année 2023

R.E.S.P.E.C.T.S. enregistre une bonne progression du nombre de ses adhérents : 284 adhérents inscrits au 31/12/2023 (210 fin 2022).

Les membres du conseil d'animation se sont réunis 9 fois courant 2023.

Les référents de produits et les bénévoles qui aident dans leur distribution sont au nombre de 18.

Annick, Marie et Simone, qui s'occupent plus particulièrement de la livraison des agrumes, remercient sincèrement ces personnes pour leur aide. Toutefois, elles constatent que ce sont toujours les mêmes qui apportent leur aide notamment leur conjoint.

Cela représente 5 dimanches par an. Elles invitent d'autres membres à se manifester pour aider dans cette distribution parfois lourde et parfois dans des conditions météorologiques difficiles.

Elles ajoutent que l'heure d'arrivée du camion n'est pas connue par avance, ce qui ne permet pas de vraiment d'anticiper. Une nouvelle organisation avec des appels téléphoniques annonçant les heures de distribution étalées pour chaque personne avec deux files d'attente a nettement amélioré les conditions de livraison des agrumes au vu du nombre de plus en plus élevé d'adhérents.

Suite à cette présentation du rapport moral et après quelques échanges, celui-ci est soumis au vote.

Le rapport moral 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité - année 2023

Réseau d'Economie Sociale : Les achats groupés intéressent le plus grand nombre d'adhérents.

Les produits les plus commandés sont les agrumes, les avocats, l'huile de Crète et les fromages de la Coopérative d'Eygliers dont les commandes sont mensuelles.

Véronique et Marie Noëlle font observer que, pour être dispensé de la déclaration de TVA, les ventes de produits ne doivent pas dépasser un montant proche de 85 000€.

Sur les commandes à gros volume (agrumes, avocats, huile d'olive), nous avons été dans l'obligation de réduire les commandes à 2 caisses par adhérent pour les agrumes et les avocats et à 3 bidons et 3 bouteilles pour l'huile de Crète.

Véronique signale que les producteurs sont choisis en bio ou agriculture raisonnée souvent après rencontres et discussions puis sur décisions prises lors des conseils d'animation.

Brigitte, référente des avocats, ajoute qu'avec le nombre croissant des adhérents, la distribution devient de plus en plus compliquée, demandant une attention particulière toute l'après-midi pour une bonne livraison et un règlement sans problème.

Une discussion s'engage pour trouver des solutions comme une aide « relais » ou « régulière » toute l'après-midi et avec la mise en place d'une seconde file d'attente à l'identique de la livraison des agrumes.

A la demande d'une adhérente qui souhaite étendre la distribution à d'autres produits notamment des pâtes, les référents répondent être déjà bien surchargés mais qu'elle-même peut se porter volontaire pour assurer cette tâche, ce qu'elle accepte volontiers.

Ce point sera de nouveau abordé dans les perspectives 2024.

Partage Ethique des Connaissances :

Françoise et Simone s'occupent particulièrement de l'activité « un enfant, un livre, une histoire ».

Des contacts ont été pris auprès des éditeurs de livres et des recherches effectuées sur des sites Internet pour récupérer à moindre frais des livres neufs ou en bon état.

Simone fait observer que les hôpitaux de Gap et Briançon sont davantage intéressés par des livres neufs à titre de « cadeau » offert lors de la sortie des enfants hospitalisés.

Les deux maisons d'enfants de Briançon ont fermé.

Sur Gap, seuls les établissements « le Perce Neige » et le « café des familles » continuent d'accepter des dons de livres.

Simone ajoute que les éducateurs ont signalés que les enfants étaient plus réceptifs et attentifs à des ateliers contes réalisés par des personnes extérieures à leur établissement.

Une adhérente signale que les centres sociaux de Gap pourraient également être intéressés.

Marion, une adhérente formée dans le cadre du « conte en mouvements » devait animer avec son compagnon de scène, un spectacle intitulé « un monde qui conte » pour ces enfants en structures de soins mais des difficultés ont été rencontrées pour trouver une date commune entre elle-même et les établissements concernés.

Dans cette optique, Marion propose de présenter son conte lors d'une réunion de l'association, devant des adultes ou enfants de plus de 5 ans.

Valérie a proposé au dos de son pouvoir, d'animer un atelier « bien-être » portant sur les techniques de détente mêlant par exemple la respiration et des massages du dos en duo...

Les membres du conseil d'animation prennent note de ces propositions.

Des réunions conversations et des ateliers à thèmes se tiennent le 1^{er} lundi de chaque mois, Josette adressant régulièrement les invitations aux adhérents.

Véronique lance un appel aux volontaires pour animer soit une conversation soit un atelier sur un thème en relation avec les intentions de l'association (en évitant d'aborder des sujets purement politiques).

Terre Solidaire :

Au cours de l'année 2023, R.E.S.P.E.C.T.S. a accentué ses dons de denrées non périssables à diverses associations caritatives du gapençais.

De même, conformément aux décisions prises lors de la dernière AG 2023, nous avons participé à des dons en espèces pour :

- 1 000€ pour l'Ukraine par l'intermédiaire de l'association locale ARASFEC.
- 1 000€ pour la Turquie et la Syrie, pays touchés l'an passé par un important séisme, par l'intermédiaire de la Fondation de France.
- 200€ pour la Roca Cup, évènement pour la protection du milieu maritime et l'égalité hommes/femmes dans les compétitions sportives.

Ce point sera de nouveau abordé dans les perspectives 2024.

Suite à cette présentation du rapport d'activité et après ces différents échanges, celui-ci est soumis au vote.

Le rapport d'activité 2023 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier - année 2023

Marie-Noëlle trésorière présente le détail des comptes.

Les achats groupés payés par R.E.S.P.E.C.T.S. représentent un peu plus de 68 000€, en sachant qu'une seule commande d'agrumes a eu lieu en fin d'année 2023.

Certains produits proposés (fromages, pommes, jus de fruits, miel, etc. ...) sont réglés par les adhérents directement aux producteurs, cette solution étant à privilégier.

Pour 2023, R.E.S.P.E.C.T.S. enregistre un excédent proche de 1 800€ qui s'additionne au report antérieur cumulé de 11506€ soit un total disponible proche de 13 300€.

Elle signale que la banque du Crédit Mutuel offre à l'association les frais de banque pour une grande partie de l'année 2023 et jusqu'en décembre 2024.

Certains référents ajoutent que les frais de port de produits tels que le parmesan, riz, agrumes... ont baissé.

Des précisions complémentaires seront apportées sur l'emploi d'une partie des disponibilités dans les perspectives 2024.

Suite à cette présentation du rapport financier et après échanges, celui-ci est soumis au vote.

Le rapport financier 2023 est adopté à l'unanimité.

4. Election des candidats au Conseil d'Animation

Le conseil d'animation était composé jusqu'alors de 10 membres.

3 d'entre eux ont exprimé le souhait de ne pas renouveler leur candidature en 2024 mais se proposent toutefois de continuer à apporter leur aide au sein de l'association.

Un appel à candidature a été adressé par mail le 01 mars 2024 à tous les adhérents de R.E.S.P.E.C.T.S. pour une réponse avant le 20 mars 2024.

7 membres de l'ancien conseil d'animation proposent de se représenter et 2 autres personnes ont adressé leur candidature en retour.

Noms des candidats listés ci-dessous :

- **Achard Marie-Noëlle**
- **Achard Denys**
- **Borel Simone**
- **Bufquin Coutaud Muriel**
- **Cirera Henri**
- **Desmoulins Annick**
- **Duplessy Véronique**
- **Para Josette**
- **Vuylstekker Corine**

Ce point est soumis à l'approbation des membres présents ou représentés.

L'élection des candidats au conseil d'animation est adoptée à l'unanimité.

4. Perspectives 2024

Véronique apporte quelques précisions sur les perspectives prévues courant de l'année 2024.

Sur les achats groupés, R.E.S.P.E.C.T.S. va amplifier les dons de produits non périssables : agrumes, fromages, fruits secs ..., à 5 associations humanitaires de Gap ; Main de Partage, la Cordée, les Restaurants du Cœur, l'épicerie sociale « l'Entraide », le Secours Populaire.

Des dons en espèces seront réalisés auprès d'associations locales caritatives qui viennent en aide aux personnes les plus démunies.

Le prochain conseil d'animation décidera de la liste d'associations qui en bénéficieront ainsi que des montants qui leur seront attribués.

Concernant le montant à ne pas dépasser pour ne pas être soumis à la déclaration de TVA, des idées sont discutées en séance ; limitation du nombre d'adhérents ou des quantités de produits par adhérent, essayer le plus souvent possible de payer directement les producteurs locaux, avec toutefois l'obligation de passer par R.E.S.P.E.C.T.S. pour les produits venant de l'étranger. Un point financier sera réalisé vers le milieu de l'année 2024, pour décider de nouvelles mesures éventuelles.

Concernant l'organisation des livraisons, à l'identique de certaines associations, un plus grand nombre de « relais » pourraient être mis en place.

Il s'agit de personnes gérant un petit groupe d'adhérents (selon des critères à définir, lieux de résidence, affinités et autres...) pour une commande globale et qui se chargent d'assurer la distribution des produits et de récupérer leurs règlements.

Cette solution limiterait le nombre des personnes se déplaçant sur le site de livraison.

Le relais peut être amené à avancer les frais, sauf si une organisation est mise en place avec la trésorerie de l'association.

Une discussion s'engage sur la possibilité pour les référents d'encaisser les règlements des adhérents qui ont commandé puis de payer personnellement les factures ; mais cette solution est impossible au vu des montants souvent très élevés et parfois supérieurs à 5 000€ de certaines commandes.

Concernant le partage éthique des connaissances, les dons de livres (BD et mangas) seront poursuivis, il est également envisagé la possibilité de financer un conteur professionnel pour animer plus de spectacles dans les structures accueillant des enfants.

Les réunions conversations et ateliers à thèmes seront maintenus et un nouvel appel est lancé auprès des membres présents, chacun pouvant animer une réunion sur le thème de son choix.

5. Questions diverses

- Site Internet de R.E.S.P.E.C.T.S.

Ce point n'a pas été communiqué lors de l'envoi des documents de présentation de l'Assemblée Générale car nous n'en avons été informés que tout dernièrement.

Notre association, créée par Jacques Solomiac, a été scindée en deux lors de son départ vers Toulouse. Jacques qui continue de gérer le site de R.E.S.P.E.C.T.S. Gap et RESPECTS Occitanie a émis le souhait d'une gestion individuelle et spécifique à chaque site.

Il en est de même pour l'envoi de la newsletter mensuelle.

Jacques propose d'apporter son aide à la personne qui prendra en charge cette activité.
Les membres du conseil d'animation ont suffisamment de travail et ne sont pas vraiment compétents pour assurer cette tâche.
Un appel sera lancé auprès des adhérents, un site Internet étant bien utile pour regrouper et retrouver tous les documents (statuts, règlement intérieur, PV des conseils d'animation et autres ...) de l'association.

Concernant le budget prévisionnel 2024, les éléments ont été établis en fonction de ceux de l'année 2023.

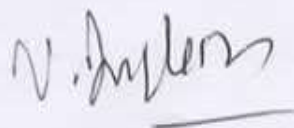
Brigitte remercie de nombreux membres du conseil d'animation pour leur travail et leur investissement au sein de l'association R.E.S.P.E.C.T.S.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire étant épuisé, la séance est levée à 20h, suivi d'un moment de partage et de convivialité.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S.
La secrétaire
Josette PARA



Pour R.E.S.P.E.C.T.S.
La trésorière adjointe
Véronique DUPLESSY



Annexes :
Rapport moral et d'activité 2023,
Rapport financier 2023
Perspectives et budget prévisionnel 2024



RÉSEAU
D'ÉCONOMIE
SOCIALE

PARTAGE
ÉTHIQUE DES
CONNAISSANCES

TERRE
SOLIDAIRE

R.E.S.P.E.C.T.S

Rapport moral de l'année 2023

Tout d'abord, nous tenons à remercier la Mairie de Gap et notamment la Maison des Habitants qui nous prête gracieusement la salle Dumart les 1er et 3ème lundi de chaque mois et quelquefois exceptionnellement aussi pour d'autres occasions comme aujourd'hui pour cette Assemblée Générale.

R.E.S.P.E.C.T.S. Gap enregistre une bonne progression du nombre de ses adhérents. En effet, en fin d'année 2023, l'association comptait 284 adhérents, contre 210 en fin d'année 2022.

La Newsletter mensuelle a été adressée régulièrement par Jacques Solomiac (gestionnaire du site Internet de R.E.S.P.E.C.T.S. Gap et Occitanie) aux adhérents en ayant exprimé le souhait.

Le conseil d'animation s'est réuni 9 fois (AG comprise) au cours de l'année 2023 : 06/02, 06/03, 03/04 AG, 15/05, 05/06, 04/09, 02/10, 06/11 et 08/12/2023.

Les dates sont annoncées sur le site Internet ; tout adhérent peut se joindre au conseil d'animation.

Les statuts, règlement intérieur et comptes-rendus des réunions du conseil d'animation figurent sur le site Internet de R.E.S.P.E.C.T.S. (www.respects.fr / Ensemble / Réunions et comptes-rendus R.E.S.P.E.C.T.S. (Gap)).

L'augmentation du nombre d'adhérents et le développement de la gamme des produits proposés en achats groupés depuis plusieurs années amènent le conseil d'animation à rechercher plus d'implication de la part des adhérents pour faire vivre l'association. Chaque adhérent peut apporter sa contribution par ses connaissances, son savoir-faire pour un atelier ou une rencontre, du temps pour gérer une commande groupée ou du moins y apporter de l'aide.

Les membres du conseil d'animation comptent sur la participation de ses adhérents, car n'oublions pas que R.E.S.P.E.C.T.S. est une association.

Rapport d'activité de l'année 2023

Les intentions de R.E.S.P.E.C.T.S. se déclinent sous 3 axes :

- **Réseau d'Economie Sociale**

Les achats groupés se sont poursuivis régulièrement tout au long de l'année pour de nombreux produits.

Au total 50 livraisons ont été assurées sur l'année 2023, pour 19 producteurs différents : Abricots frais du Barronnies, Agrumes de Sicile, Avocats d'Andalousie, Champagne, Dattes d'Algérie, Epeautre et farines des HA, Fromages de brebis du Dévoluy, Fromages d'Eygliers, Fruits secs, Huile d'Olives de Crète, Huitres de Bretagne, Lombricompost, Miel de Tréshâtel, Noix des HA et dérivés, Parmesan d'Italie, Pommes de Pelleautier, Riz d'Italie, Thés, Vin d'Alsace.

L'association tient à remercier l'entreprise Carrétour Voyages qui met toujours à disposition de R.E.S.P.E.C.T.S. ses locaux pour les livraisons des agrumes.

- **Partage Ethique des Connaissances**

- Les livres

Des livres pour enfants et plus particulièrement des albums, mangas et bandes dessinées ont été achetés et distribués à des services pédiatriques des hôpitaux et des maisons d'enfants.

- Les réunions conversations

Par ailleurs, des réunions conversations et/ou des ateliers à thèmes se sont tenus régulièrement à la salle Dumart à Gap.

Date	Thèmes
20/02/2023	Atelier « lessive maison » présenté par Dominique Giraud
20/03/2023	Atelier « Fleurs de Bach » présenté par Valérie Rignault, membre adhérente
21/04/2023 et 26/05/2023	Conférences (Chorges et Gap) sur le jardinage sur buttes et la permaculture présentées par René Léautier
24/05/2023	Présentation de l'apiculture par Laurent Bellino
18/09/2023	Atelier sur la fabrication de fromage animé par Daniel Aye sur la fromagerie d'Eygliers
16/10/2023	Projection du film « dans les pas de Pete »
20/11/2023	Présentation d'une production viticole bio par Yann De Agostini du Domaine bio du Petit Août de Théus

R.E.S.P.E.C.T.S invite toute personne intéressée par la présentation ou discussion d'un thème précis (en relation avec l'esprit de l'association) à se manifester auprès de l'un des membres du conseil d'animation.

- **Terre Solidaire**

L'entraide, l'échange, le partage et la complémentarité sont des valeurs fortes que R.E.S.P.E.C.T.S veut proposer aux producteurs mais également aux jeunes et aux associations caritatives gapençaises.

Du fait d'un solde excédentaire, en 2023 nous avons accentué les dons sous forme de secours en nature auprès d'associations caritatives : Main de Partage, les Resto du Cœur, la Cordée et l'épicerie solidaire ainsi qu'à Carrétour pour le prêt de l'entrepôt lors des livraisons d'agrumes.

R.E.S.P.E.C.T.S a procédé à deux dons de 1 000€ auprès de pays touchés par le séisme ou la guerre :

- Le 16 mai 2023 à la Fondation de France pour la Turquie et la Syrie,
- Le 24 mai 2023 par le biais de l'association humanitaire de l'Ukraine l'ARAFEC.

R.E.S.P.E.C.T.S a de nouveau participé financièrement à un projet portant sur le respect de l'environnement et l'égalité homme-femme dans les compétitions sportives (événement de la Roca Cup).



RÉSEAU
D'ÉCONOMIE
SOCIALE

PARTAGE
ÉTHIQUE DES
CONNAISSANCES

TERRE
SOLIDAIRE

RAPPORT FINANCIER DES COMPTES 2023

Le compte de résultat est joint en annexe.

Concernant les produits :

Il s'agit de :

- groupements d'achat réglés par R.E.S.P.E.C.T.S. : 70 064,84€
- dons : 510,00€
- adhésions et cotisations : 2 670,00€

Soit un total de : 73 244,84€

Concernant les charges :

Elles se répartissent entre :

- les achats :
 - * prestations de services (site internet) : 52,23€
 - * achats de fournitures (sacs papier) : 41,88€
 - * achats de livres pour enfants : 63,00€
 - * papeterie : 168,68€
 - * groupements d'achat réglés par R.E.S.P.E.C.T.S. y compris achats pour dons alimentaires : 68264,68€
- les services extérieurs :
 - *assurance : 392,03€
- les autres services extérieurs :
 - * réception (ateliers fromages, oenologie et AG) : 199,37€
 - * services bancaires : 63,62€
- les charges exceptionnelles :
 - * dons à Fondation de France (Turquie Syrie) Arasfec et Rocca Cup : 2 200,00€

Soit un total de : 71445,49€

Il en résulte un **solde excédentaire de 1 799,35€**

Tous les résultats sont affectés aux actions réellement réalisées en 2023.

L'association fait des dons alimentaires (fromages, agrumes, dattes et riz) à L'Entraide, Main de Partage, La Cordée et les Restos du cœur pour un montant de 1 136,71€

Elle a offert des avocats à M. Benet pour le remercier du transport des avocats de Lardier à Gap : 96€.

Des agrumes ont été offerts à Carrétour pour le prêt du garage pour la livraison des agrumes (45,40€).

Des livres pour enfants ont été achetés pour un montant de 63€ et donnés à des services pédiatriques et maisons d'enfants.

L'association a bénéficié de dons en numéraire de la part des adhérents pour 510,00€.

Fin 2023, il y a eu une seule commande d'agrumes ce qui explique en partie la diminution des postes Groupements d'achat (charges et produits) par rapport à 2022.

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE DE L'ASSOCIATION R.E.S.P.E.C.T.S.

Date de début de l'exercice : 01/01/2023 Date de fin de l'exercice : 31/12/2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achat	68 590,47€	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	70 064,84€
Achat de prestations de services (site internet)	52,23€	Produits des achats groupés (réglés par R.E.S.P.E.C.T.S.)	70 064,84€
Achats de fournitures (sacs papier)	41,88€	74 - Subventions d'exploitation	510,00€
Achats de livres pour enfants	63,00€	Dons	510,00€
Fournitures (papeterie)	168,68€	75 - Autres produits de gestion courante	2 670,00€
Achats groupés y compris achats pour dons alimentaires	68 264,68€	Cotisations	2 670,00€
61 - Services extérieurs	392,03€		
Assurance	392,03€		
62 - Autres services extérieurs	262,99€		
Réceptions (ateliers fromages, oenologie et AG)	199,37€		
Services bancaires	63,62€		
67 - Charges exceptionnelles	2 200,00€		
Dons (ARASFEC, Fondation de France, Rocca Cup)	2 200,00€		
TOTAL DES CHARGES	71 445,49€	TOTAL DES PRODUITS	73 244,84€
	Excédent	1799,35€	

Report au 31/12/2022 - solde créditeur	11 506,55€
Excédent au 31/12/2023	1 799,35€
Total disponible	13 305,90€



RÉSEAU
D'ÉCONOMIE
SOCIALE

PARTAGE
ÉTHIQUE DES
CONNAISSANCES

TERRE
SOLIDAIRE

R.E.S.P.E.C.T.S Perspectives 2024

Les moyens financiers dégagés ces dernières années permettent à l'association de développer des actions, toujours guidées par les « Intentions » de R.E.S.P.E.C.T.S.

Nous les centrons sur 3 axes majeurs.

- **Les achats groupés (Intention : Réseau d'Economie Solidaire, sociale)**

Nous avons proposé de nouveaux produits (kiwis, fruits de la passion) et accepté de très nombreux nouveaux adhérents.

Nous sommes toujours en réflexion pour ne pas dépasser le plafond de « produits » nous permettant de ne pas appliquer la TVA car au-delà de ce plafond la comptabilité serait beaucoup trop complexe.

Nous étudions diverses possibilités : limiter le nombre d'adhérents, limiter le nombre de produits achetés par adhérent, limiter les produits proposés, faire payer les producteurs directement par les adhérents. Chaque solution soulève des questions d'éthique pour notre association, aussi le conseil d'animation se propose de faire un point financier à mi-année pour décider de nouvelles mesures éventuelles.

Pour faciliter la délivrance des produits principaux (agrumes, huile d'olive de Crète, et avocats), il est envisagé des relais obligatoires (c'est-à-dire qu'une personne s'occupe de commander et de récupérer les commandes d'un certain nombre d'adhérents bien précis).

D'autres associations fonctionnent uniquement avec des relais ce qui permet d'éviter un afflux de personnes sur site lors de la récupération des produits.

Cette solution facilite la distribution des produits et nécessite une nouvelle organisation avec un plus grand nombre de personnes « relais ».

- **La lutte contre l'illettrisme (Intention : Partage Ethique des Connaissances)**

- Trouver sur Internet et à moindres coûts des livres (albums, mangas et BD de préférence) neufs ou en très bon état pour des enfants en structures d'accueil.
- Financer des conteurs locaux professionnels pour animer des contes dans ces mêmes établissements accueillant des enfants.

- **Les conversations et/ou ateliers à thèmes (Intention : Partage Ethique des Connaissances)**

Poursuivre les réunions conversations et/ou ateliers à thèmes qui se déroulent désormais les 1^{ers} lundi de chaque mois.

Tout adhérent est libre de proposer, voire d'animer une conversation ou un atelier sur le thème de son choix.

- **Le soutien à des populations en difficultés (Intention : Terre Solidaire)**

En 2024, R.E.S.P.E.C.T.S. propose de faire don d'une partie de ses excédents financiers à des associations caritatives locales :

- Accentuer les dons de produits en nature (agrumes, fromages, fruits secs, riz, pommes ...)
- Participer à des dons en espèces aux 3 associations qui ont accepté de présenter les particularités de leurs associations le lundi 05 février 2024 : le Secours Populaire, les Resto du Cœur et l'Epicierie Solidaire l'Entraide.

De même qu'à la Cordée qui accueille les personnes en difficultés pour un hébergement temporaire et l'association Main de Partage qui bénéficie également de dons en nature.

- **Besoin d'alléger le travail des bénévoles**

Avec l'augmentation du nombre des adhérents et l'étalement des adhésions tout au long de l'année, le suivi administratif devient lourd.

Le CA envisage de limiter sur une période donnée la demande d'adhésion à l'association.

SYNTHESE DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

		Report au 31/12/2023	€ 13 306
Total charges d'exploitation	€ 83270	Total produits d'exploitation	€ 79 250
60 - Achat	€ 77 300	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	€ 76 000
Achat de prestations de services (site internet et conteurs pour enfants)	€ 1700	Produits des achats groupés (réglés par R.E.S.P.E.C.T.S.)	€ 76000
Achats de fournitures	€ 200	74 - Subventions d'exploitation	€ 250
Achats de livres pour enfants	€ 200	Dons	€ 250
Fournitures (papeterie)	€ 200	75 - Autres produits de gestion courante	€ 3000
Autres fournitures (achats groupés)	€ 75000	Cotisations	€ 3000
61 - Services extérieurs	€ 420		
Assurance	€ 420		
62 - Autres services extérieurs	550		
Déplacements, réceptions	500		
Services bancaires	50		
67 - Charges exceptionnelles	€ 5 000,00		
Dons	€ 5 000,00		
		Solde créditeur prévisionnel au 31/12/2024	€ 9286

Report au 31/12/2022 - solde créditeur	€ 11 506,55
Excédent au 31/12/2023	€ 1 799,35
Total disponible	€ 13 305,90